

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LABOULE - ARDECHE

Nombre de conseillers*En exercice : 11**Présents : 10**Procurations : 1**Votants : 10*

L'an deux Mil vingt et un, le 14 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de LABOULE dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Françoise GALLET, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 09/09/2021

Présents : Mesdames & Messieurs, Françoise GALLET, Marie ALLANO, Angèle CALTAGIRONE, Caroline BOYOT, Patrice GALIANA Astrid JATOSTI, Nicolas NOTE, Rosette AUGIER, Pascale GUILLET ; Charlotte CALLET.

Absents : Lucie LYALL-GRANT

Procuration : 1

Secrétaire de séance : Rosette AUGIER

Intervention de Natacha LEBRE

Présentation du centre Social Le Ricochet et des différents services y afférents

OBJET : Cantine Détermination du tarif social communal

Madame le Maire informe les élus que la Mairie de Valgorge a reconduit ses tarifs pour cette année scolaire suite aux mesures d'aides de l'état pour la mise en place d'un tarif social avantageux dans les cantines :

- Repas à 1€ pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 600
- Repas à 3€ pour les familles dont le quotient est compris entre 600 et 900
- Repas à 4€ pour les familles dont le quotient est supérieur à 900

Madame le Maire propose une aide complémentaire :

- Repas à 1€ pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 600
- Repas à 1€ pour les familles dont le quotient est compris entre 600 et 900
- Repas à 0€ pour les familles dont le quotient est supérieur à 900

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité la proposition de Mme le Maire.

Préemption sur un bâtiment situé à LABOULE

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de préempter la maison située, en vue d'en faire d'en faire un logement social.

Prix de la maison 96 000.

9 votes pour. Abstentions 2 : Astrid Jatosti, Caroline BOYOT

Créances à admettre en non-valeur

Concernant l'exercice 2020 sur les titres émis sur les exercices 2019 et antérieurs, et considérant les provisions déjà constatées sur les exercices antérieurs, le conseil Municipal considère que le risque associé aux créances antérieures et à l'année 2020 et susceptibles d'être irrécouvrables, décide de constituer une provision pour créances douteuses d'un montant de 3211,12 € sur le budget communal et 5672,14 sur le budget de l'eau. Votée à l'unanimité

Remboursement

Remboursement de la mairie à l'employé communal pour l'achat de lampes de feux arrières camion au prix de 31.20 € Votée à l'unanimité

Questions diverses

Intervention Françoise Gallet

Don de 2 terrains par la famille Bernard à la commune.

Réunion à Ribes par la com-com pour mettre en place une assemblée pour gérer la régie de l'eau.

Conseil communautaire :

Hôpital « aide aux aidants » « **si ça m'aide** » Centre Hospitalier des Vans

. Achat d'un camion pour le SICTOBA (ordures ménagères)

. Réouverture de la piscine La perle d'eau

. Financement FPIC : répartition entre les communes et la com-com : le conseil communautaire a choisi la répartition de droit commun, choix plus avantageux pour la commune.

Conseil inter-communal

Mise en place des lignes de gestion a été accepté par le Centre de Gestion pour chaque commune. L'objectif des lignes de gestion : c'est de proposer une trame en matière de stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, de promotion et de valorisation des parcours professionnels du personnel de Mairie.

Envoi du dossier RIFSEEP (instauration du régime indemnitaire) ce dossier permet la revalorisation des salaires.

Il doit être d'abord accepté par le centre de gestion avant de passer en Conseil Municipal.

Intervention Charlotte Callet

156 contacts pour la communication par mails

Il semble que le passage restreint concernant l'accès au chemin des granges proposé par la commune ne satisfait pas. Solution à revoir.

Puis la séance est levée.

